



Rapport annuel 2021

Conseil de quartier  
Des Châteaux

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !





# **RAPPORT ANNUEL 2021**

**CONSEIL DE QUARTIER  
DES CHÂTELS**

**Avril 2022**

## TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	4
COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
AUTRES COLLABORATEURS DU CONSEIL DE QUARTIER EN COURS D'ANNÉE	6
TERRITOIRE	7
RÉSOLUTIONS PRISES EN 2021	7
ANNEXE 1 ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS	8
ANNEXE 2 : TABLEAUX DES RÉSOLUTIONS ET DES DEMANDES D'OPINIONS	9
ANNEXE 3 : CARTE DU QUARTIER DES CHÂTELS	15

## MOT DU PRÉSIDENT

Chers(es) citoyens, citoyennes

C'est à titre de président du conseil de quartier que je vous présente notre rapport annuel pour l'année qui vient de se terminer, soit 2021.

Comme vous le savez tous, la crise sanitaire nous a obligés à faire nos rencontres différemment soit en mode virtuel. Malgré ce fait, les membres de votre conseil n'ont jamais cessé d'être actifs et présents tout au long de cette année pandémique.

Pour l'année 2021, une des réalisations fortes est notre participation active et notre engagement sans limites dans le programme de la « Sécurité routière ». Notre projet de pancartes invitant les automobilistes à ralentir a d'ailleurs été repris par de nombreux conseils de quartier pour l'année 2022.

En effet, dès le mois de mai les membres ont identifié les secteurs problématiques sur notre territoire, et ce, malgré leurs occupations usuelles. Suite à l'adhésion à ce programme les membres ont œuvré sur quatre (4) artères résidentielles ou une quarantaine d'affiches ont été installées. Le conseil de quartier a répondu à cent cinquante (150) demandes de citoyens afin de piquer une affiche sur leur terrain. Toujours lors de cette sensibilisation citoyenne trois (3) zones scolaires ont été visitées à l'automne.

La dynamique affichée par le conseil en lien avec ce programme a été sujet de consultation et d'information par plusieurs autres conseils de quartier, qui se sont inspirés de notre manière de faire démontrant ainsi le leadership affiché par l'équipe.

Lors de cette même année, votre conseil a émis plus de douze (12) résolutions touchant diverses problématiques ou améliorations qui ont un impact direct sur la vie des citoyens(nes).

Il est important de souligner que dans ces résolutions plusieurs ont été émises en lien avec des dossiers qui suscitent de nombreuses préoccupations des résidents du secteur Des Châtel. Il est donc bon de mentionner les plus importantes résolutions qui ont touché les dossiers suivants : parc Montchâtel — Aménagement du Parc Chaumière — Bassins de rétentions Des Châtel — Espaces Innovation Chauveau — Préservation du boisé Des Châtel — Sécurité routière.

Par ailleurs, il y a eu deux (2) séances d'information demandées par le conseil lors d'assemblées ordinaires et qui ont suscité la participation des résidents des secteurs limitrophes concernant la mise en place d'un bassin de rétention au secteur de l'Espace innovation Chauveau. Nous nous sommes impliqués dès les premières consultations sur le développement résidentiel dans le secteur de la route Penney, ce dossier est toujours en cours pour un suivi futur.

Au cours de cette même année, nous avons été informés que les démarches entreprises antérieurement par votre conseil de quartier concernant la dotation d'une piscine extérieure

pour notre secteur avaient été approuvées dans la planification budgétaire. Ce qui démontre que les interventions des membres sous diverses formes ont porté fruit.

Au niveau des communications, nos différentes interventions ont fait l'objet de reportages via les différents quotidiens qui composent notre secteur. Notre page Facebook, maintenue avec rigueur par des membres du conseil, a connu un vif sujet ayant plus de trois cents (300) abonnés.

Bien entendu nous aurions aimé encore une fois participer à la fête de famille du Parc Montchâtel ou à l'activité L'Ormière Gourmande, mais la situation sanitaire a vu ces activités mises sur pauses.

Vous admettez avec moi que dans ce contexte difficile, la motivation des membres a amélioré notre milieu de vie n'a jamais cessée, je ne peux que les remercier. Par ailleurs, ces mêmes membres du conseil ont aussi participé à différentes tables de concertation tout au cours de l'année et ont fait preuve d'un engagement sans limites par leur présence, leur participation et leur soutien avec des commentaires et des suggestions qui ont toujours été sur une note constructive.

Je tiens, en mon nom personnel et aussi au nom du conseil de quartier, remercier M. Raymond Dion pour son soutien et de sa participation active lors de nos rencontres mensuelles. L'arrivée de Mme Marie-Josée Asselin à titre de nouvelle conseillère municipale me démontre clairement son soutien et son implication dans nos différents dossiers. La rétroaction qu'elle affiche ainsi que la rapidité apportée à nos demandes me démontre que celle-ci a à cœur la réussite et le respect qu'elle porte aux membres du conseil.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'excellent support M. Jean Sébastien Mathon et de sa grande efficacité à nous guider dans les dédales administratifs qui nous concernent, et ce, malgré sa jeune expérience. Je ne voudrais pas oublier et aussi à remercier notre secrétaire de soutien qui fait un travail remarquable sur une base mensuelle afin de nous fournir un travail de rédaction d'une grande qualité.

Sur une note plus personnelle, après plus de cinq (5) années à titre de président du conseil de quartier Des Châtel, le temps est venu de passer le flambeau à un autre membre de l'équipe. La fin de mon mandat prendra donc fin à la suite de cette assemblée générale. Je tiens donc à remercier de façon particulière et exprimer ma reconnaissance et gratitude aux membres suivants : Mme Katia Gaudreault et Mme Isabelle Chabot qui depuis quelques années ont démontré un engagement et une participation active digne de mention dans la dynamique du conseil sous diverses formes. Puis, il y a nos recrues, qui se sont ajoutées et qui m'ont apporté une contribution remarquable par leur implication. Je pense à Mme Marie-Lou Carbonneau, Jennifer Vachon et Laurie Plamondon. À divers degrés, elles ont apporté une autre dimension qui a fait rayonner encore plus notre conseil. Je les remercie pour leur dévouement et participation à la vie citoyenne. Puis, il y a notre vénérable trésorier M. Falardeau, notre vétéran qui depuis de nombreuses années s'impliquent dans le succès de notre conseil. Un merci sincère pour avoir tenu une trésorerie juste et équilibrée pendant mes différents termes et avoir bénéficié de votre soutien. À vous chers(es) membres, vous me manquerez. Ce fut un plaisir d'œuvrer avec vous au cours de ces années. Ensemble nous avons réalisé de nombreux défis et nous avons prouvé qu'un conseil de quartier dynamique et impliqué est d'une grande utilité dans l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. Je vous souhaite tout le succès voulu pour les années qui suivent.

Aux citoyens du secteur Des Châtel, un merci pour votre participation, vos commentaires et aussi la confiance que vous avez démontré envers votre conseil de quartier pendant cette année 2021 ce fut un honneur de vous représenter.

Louis Lefebvre,  
Président conseil de quartier, avril 2022

## COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la fin de l'année 2021, le conseil d'administration du Conseil de quartier Des Châtelés était composé comme suit :

### Membres

M <sup>me</sup> Marie-Lou Carbonneau	administratrice
M <sup>me</sup> Isabelle Chabot	secrétaire
M. Jean-Claude Falardeau	trésorier
M <sup>me</sup> Katia Gaudreault	vice-présidente
M. Louis Lefebvre	président
M <sup>me</sup> Laurie Plamondon	administratrice
M <sup>me</sup> Jennifer Vachon	administratrice

### Membres sans droit de vote :

M <sup>me</sup> Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale, district électoral Loretteville–Les Châtelés
M <sup>me</sup> Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district électoral Saules–Les Méandres

### Autres collaborateurs :

M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M <sup>me</sup> Joan Giroux	Secrétaire de soutien

Ayant obtenu des Lettres patentes en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), le conseil de quartier est un organisme consultatif créé conformément à la Charte de la Ville de Québec (L.R.Q., c. C-11.5) ainsi qu'au Règlement sur la constitution des conseils de quartier (R.V.Q., c. 213) et configuré conformément au Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier (R.R.V.Q., c. F-1) en concordance avec le Règlement sur la politique de consultation publique de la Ville de Québec (R.R.V.Q., c. P-4). Il est l'interlocuteur privilégié de la Ville pour permettre aux citoyens de faire valoir leurs opinions et leurs intérêts.

Son conseil d'administration se réunit généralement une fois par mois et les rencontres sont publiques. Il y a toujours une période réservée aux questions et aux commentaires du public, de même qu'une autre réservée aux conseillers municipaux. Les conseillers municipaux participent aux réunions, mais n'ont pas le droit de vote.

Au cours de l'année 2021, outre son assemblée générale annuelle, le conseil de quartier Des Châtelés a tenu 8 assemblées régulières.

Le conseil a maintenu une structure de fonctionnement basée sur le partage des responsabilités en formant des comités de travail « ad hoc » sur différents champs d'intérêt ou d'actualité.

## AUTRES COLLABORATEURS DU CONSEIL DE QUARTIER EN COURS D'ANNÉE

Au cours de l'année 2021, le conseil de quartier des Châtelés a pu compter sur l'apport d'administrateurs qui n'ont malheureusement pas été en mesure de compléter leur mandat. Il remercie donc M<sup>me</sup> Suzanne Walters, M<sup>me</sup> Alissa Nolin, M<sup>me</sup> Sandra Owens et M. Danny Barbeau pour leur contribution remarquable aux rencontres et aux projets du conseil de quartier. Il remercie également Myriam Boucher pour son excellent travail à titre de secrétaire de rédaction.

## **TERRITOIRE**

Le quartier Des Châtelés est un territoire couvrant une partie du district électoral de Loretteville–Les Châtelés et une partie de celui des Saules–Les Méandre, séparés par l’Avenue Chauveau. La plus grande partie du territoire se situe dans l’arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Une carte du quartier est annexée au rapport (Annexe 3).

## **RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN 2021**

En 2021, le conseil de quartier des Châtelés a adopté 12 résolutions qui ont fait l’objet de recommandations à la Ville de Québec. Un tableau de ces résolutions est annexé au rapport annuel (Annexe 2). De plus, aucune demande d’opinion concernant le quartier n’a été tenue en 2021.

## ANNEXE 1 - ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS

### Budget de fonctionnement 2021

En banque le 20-12-31	776,30 \$
Dépôt de la Ville le 2021-01-19	723,00 \$
<b>TOTAL (début 2021)</b>	<b>1 499,30 \$</b>

### Dépenses 2021

Date encaissé	# chèque	Raison	Date signé	Montant
21-02-04	202	Secrétariat	22-12-02	90,00 \$
21-03-03	203	Secrétariat	21-02-02	90,00 \$
21-05-05	204	Secrétariat	21-03-03	90,00 \$
21-05-05	205	Secrétariat	21-04-07	100,00 \$
21-05-05	206	Rencontre de travail	21-04-26	90,00 \$
21-06-02	208	Secrétariat	21-05-05	90,00 \$
21-06-28	210	Registraire entreprises		36,00 \$
21-09-01	211	Secrétariat	21-06-06	90,00 \$
	212	Annulé		
21-09-03	213	Secrétariat	21-09-03	90,00 \$
21-10-15	214	Secrétariat	21-10-06	90,00 \$
21-11-30	215	Transport affiches	21-08-05	13,60 \$
21-12-01	216	Rencontre de travail	21-12-01	146,60 \$
21-12-02	217	Secrétariat	21-12-01	95,00 \$
		<b>TOTAL</b>		<b>1 111,20 \$</b>

### Budget de fonctionnement fin 2021

Budget de fonctionnement 2021	1 499,30 \$
Dépenses 2021	1 111,20 \$
<b>TOTAL (fin 2021)</b>	<b>388,10 \$</b>

## Budget projet de sécurité routière 2021

**Montant reçu**

**2 175,00 \$**

Date	# facture	# chèque	Raison	Montants dépensé
21-05-17	007707	207	Achat affiches	1 040,52 \$
21-06-17	007945	209	Achat affiches	1 027,59 \$
<b>TOTAL</b>				<b>2 068,11 \$</b>

**Balance**

**106,89 \$**

## ANNEXE 2 : TABLEAUX DES RÉOLUTIONS ET DES DEMANDES D'OPINIONS

### Tableau des résolutions 2021

<u>21-CA-02</u> 2021-02-03	<p><u>Résolution et communication commune des conseils de quartier de Loretteville et des Châtels (plan quinquennal)</u></p> <p>Considérant l'augmentation de la population dans les quartiers Des Châtels et Loretteville depuis quelques années, de concert avec les orientations en matière de mieux vivre de la ville de Québec;</p> <p>Considérant que ces secteurs nécessitant un besoin plus grand pour des aménagements aquatiques, soit par un réaménagement ou un rajout;</p> <p>Considérant la vétusté de la piscine située sur la rue du Golf à Loretteville puisqu'elle date de 1964;</p> <p>Considérant que l'énorme potentiel de développement du parc la Chaumière et l'appel de la population vivant dans ce secteur pour une offre de service plus grande en matière de parc aquatique, incluant jeux d'eau et piscine, font du secteur Chaumière un parc de destination pour les résidents du secteur Loretteville-Des Châtels;</p> <p>Considérant les demandes répétées sans succès pour obtenir de nouveaux aménagements;</p> <p>Considérant que les résidents des secteurs Des Châtels et Loretteville sont des payeurs de taxes au même titre que les résidents des autres secteurs de la Ville de Québec;</p> <p>Considérant l'allocation attribuée aux quartiers de St-Émile et Lac-Saint-Charles ayant déjà des piscines accessibles malgré une population moindre;</p> <p>Considérant que les investissements des autres secteurs de l'arrondissement soient de 9,143,000 dollars sur cinq ans versus des investissements de 1,691,000 sur cinq ans pour Des Châtels et Loretteville, ce qui est nettement disproportionné;</p> <p>Les conseils de quartier Des Châtels et Loretteville demandent à la ville de Québec de revoir le plan d'investissement quinquennal pour les secteurs Des Châtels et Loretteville afin d'allouer les montants demandés pour la construction et le renouvellement des piscines et parcs, notamment la revitalisation de la piscine de Château d'Eau.</p> <p>Les conseils de quartiers de ce secteur demandent une révision du plan quinquennal en tenant compte des besoins de leur population et demandent une meilleure équité dans les différents quartiers qui composent La Haute-Saint-Charles afin de mieux desservir sa population.</p> <p>Proposée par M. Jean-Claude Falardeau et secondée par Mme Alyssa Nolin.</p>
-------------------------------	---

<p><b>21-CA-03</b> 2021-03-03</p>	<p><u>Respect au parc de Montchâtel</u></p> <p>Considérant que le Parc connaît une popularité grandissante;</p> <p>Considérant que plusieurs passages se sont formés en dehors des sentiers officiels;</p> <p>Considérant que des pierres, de la terre et des matériaux de construction ont été installés dans cette forêt urbaine afin d'y réaliser des aménagements tels que des pistes avec obstacles pour les cyclistes, des forts, etc.;</p> <p>Considérant que ces aménagements et que le piétinement occasionné par la circulation hors des sentiers officiels menacent la pérennité de cette forêt urbaine;</p> <p>Considérant que notre Conseil a été informé que des plaintes ont été déposées par un citoyen à la Ville de Québec afin de l'en aviser de cette situation;</p> <p>Considérant que les membres de notre conseil ont été à même de constater les impacts environnementaux et sur la qualité des aménagements évoqués dans ces plaintes, tels que des arbres abimés, de jeunes arbres piétinés; etc.</p> <p>Considérant que le parc ne permet actuellement pas le passage des vélos, mais que la demande est manifestement importante vu le nombre de cyclistes qui fréquentent les sentiers du parc;</p> <p>Considérant qu'au-delà des préoccupations environnementales, des enjeux de sécurité poussent également le Conseil à déposer cette résolution afin que des actions soient entreprises pour favoriser une cohabitation sécuritaire des différents sports pratiqués dans ce parc;</p> <p>Considérant la politique de la Ville de Québec <i>Vision de l'arbre 2015-2025</i> voulant mettre de l'avant et maintenir la canopée urbaine.</p> <p>Il est résolu par le Conseil de quartier des Châtelains de demander à la Ville de Québec d'agir le plus rapidement possible afin de faire une saine gestion du parc Montchâtel et de protéger l'intégrité de ce boisé sur le plan environnemental. Les actions suivantes sont notamment suggérées :</p> <p>Permettre la cohabitation des différents sports pratiqués dans ledit Parc (vélo de montagne, <i>fat bike</i> et marche) en prenant des actions concrètes pour répondre adéquatement aux besoins des résidents du quartier en matière d'espace vert;</p> <p>Assurer une présence plus régulière dans le Parc afin d'y faire un entretien plus soutenu et de garantir que les consignes d'utilisation du Parc soient respectées;</p> <p>Améliorer la sécurité des usagers en adoptant notamment des stratégies pour intégrer de manière formelle l'usage du vélo et en indiquant, par exemple, les sentiers destinés aux marcheurs et ceux destinés aux cyclistes;</p> <p>Identifier des aires de végétation protégées ainsi que bien délimiter les abords du parc afin de faciliter la protection de la végétation dans le boisé.</p> <p>La résolution est acceptée à l'unanimité par les membres du conseil de quartier et officialisée par une proposition de Mme Isabelle Chabot et appuyé par M<sup>me</sup> Suzanne Walters.</p>
---------------------------------------	---

<p><b><u>21-CA-04</u></b> 2021-05-05</p>	<p><u>Accès au plan directeur pour l'étude sur la piscine Des Châtel</u> Le conseil de quartier demande de rencontrer le responsable des services aquatiques et des parcs à la séance de juin pour avoir plus d'explications au sujet du plan directeur.</p> <p>Mme Chabot propose et Mme Vachon seconde. M. Lefebvre propose de parler avec M. Verrette.</p>
<p><b><u>21-CA-11</u></b> 2021-06-02</p>	<p><u>Jeux d'eau au parc Vega</u> Considérant que le conseil de quartier des Châtel déplore l'absence de jeux d'eau quartier des Châtel pour le secteur Neufchâtel, Considérant que les nombreuses demandes des citoyens du secteur qui nous ont été envoyées, Considérant la présence de nombreuses familles dans ce secteur, Considérant que le parc Vega est central dans le district étant donné qu'il est situé entre le secteur Chaumière et le secteur Saint-Claude, Considérant l'espace disponible au parc Vega, Le conseil de quartier des Châtel recommande fortement à la Ville l'installation de jeux d'eau appropriés au parc Vega.</p> <p>Proposé par Danny Barbeau et appuyé par Jean-Claude Falardeau.</p>
<p><b><u>21-CA-12</u></b> 2021-06-02</p>	<p><u>Paniers de basket et d'autres améliorations</u> Considérant que le conseil de quartier est conscient du manque d'équipements dans le quartier des Châtel pour les adolescents tels que des paniers de basketball et des modules complémentaires du skatepark. Considérant que certaines améliorations sont nécessaires telles que des tables de pique-nique et des bancs pour s'asseoir, Considérant que le conseil de quartier a été interpellé par de nombreuses demandes des citoyens du secteur qui nous ont été envoyées, Considérant que le conseil de quartier appuie les demandes citoyennes à ce sujet, Considérant la présence de nombreuses familles dans ce secteur, Considérant que le parc Vega est central dans le district étant donné qu'il est situé entre le secteur Chaumière et le secteur Saint-Claude, Considérant l'espace disponible au parc Vega, Il est résolu que le conseil de quartier recommande fortement l'installation de ces équipements dans le parc Vega afin de satisfaire la population du secteur.</p> <p>Proposé par Jean-Claude Falardeau et appuyé par Isabelle Chabot</p>
<p><b><u>21-CA-13</u></b> 2021-06-02</p>	<p><u>Proposition d'aménagement pour le parc la Chaumière</u> Considérant les ajouts discutés lors de la séance, les membres du conseil de quartier des Châtel souhaitent redéposer la lettre de proposition d'aménagement pour le parc la Chaumière.</p> <p>La résolution est proposée par M. Louis Lefebvre et appuyée par Mme Katia Gaudreault.</p>
<p><b><u>21-CA-14</u></b> 2021-06-02</p>	<p><u>Bassin de rétention des Châtel</u> Le conseil de quartier des Châtel recommande fortement une</p>

	<p>consultation publique avant d'avoir la version finale des plans d'exécution pour le bassin de rétention. Le tout est dans le but d'informer la population du nouveau plan d'aménagement de la végétation et ainsi permettre de valider la satisfaction des résidents avoisinants le bassin au niveau de la barrière visuelle.</p> <p>La résolution est proposée par M. Louis Lefebvre et secondée par Mme Katia Gaudreault.</p>
<p><b><u>21-CA-15</u></b> 2021-06-02</p>	<p><b><u>Espace Innovation Chauveau</u></b> Le conseil de quartier Des Châtelers recommande fortement une modification du règlement aux lots 64142ha et 64162ip, pour ainsi mettre fin à la dérogation des entreprises pour le volet d'entreposage, et ce immédiatement. Nous désirons ainsi retrouver Espace Innovation Chauveau tel que mentionné par le site de la Ville de Québec, soit un parc industriel caractérisé par la présence d'entreprises innovatrices œuvrant principalement dans le domaine de la haute technologie et de la recherche.</p> <p>La résolution est proposée par Mme Marie-Lou Carbonneau et secondée par M. Jean-Claude Falardeau.</p>
<p><b><u>21-CA-16</u></b> 2021-09-01</p>	<p><b><u>Préservation du boisé Des Châtelers</u></b> Considérant que le boisé des Châtelers est un havre de biodiversité et que sa protection s'inscrit dans la lutte contre les changements climatiques en assurant le bon fonctionnement des forêts ; Considérant que la préservation de ce boisé représente une importante décision environnementale et respectueuse de la pérennité de tels milieux dans nos communautés ; Considérant que ce boisé est d'une grande richesse pour les citoyens qui bénéficient d'un endroit de ressourcement et d'un contact privilégié avec la faune et la flore s'y développant ; Considérant les initiatives de la Ville de Québec d'augmenter le couvert forestier à l'intérieur du périmètre d'urbanisation jusqu'en 2025, de protéger les secteurs verts existants et d'en augmenter la quantité et la qualité ; Considérant la très forte manifestation citoyenne, tant au niveau des présences aux réunions du conseil de quartier des Châtelers qu'au niveau de la pétition qui circule toujours à ce sujet, afin de conserver le boisé des Châtelers au nom de l'empreinte écologique de leur arrondissement et de son importance environnementale ;</p> <p>Le conseil de quartier Des Châtelers demande que soit revues les phases 2 et 3 du projet de développement industriel dans ce secteur afin de conserver ce couvert forestier ; Le conseil de quartier Des Châtelers demande que soient tenues des séances régulières et transparentes de consultation publique afin d'informer les citoyens des dossiers en cours et de recueillir leurs commentaires.</p> <p>Sur une proposition de M<sup>me</sup> Katia Gaudreault, appuyée par M<sup>me</sup> Isabelle Chabot, il est résolu à l'unanimité que le conseil de quartier des Châtelers demande à la Ville de Québec que le boisé des Châtelers devienne une aire protégée.</p>

<p><b><u>21-CA-19</u></b> 2021-10-06</p>	<p><u>Dépôt du projet de sécurité routière de 2022</u>          Considérant le vif succès de son projet 2020-2021 auprès de la population et la demande des citoyens en ce sens, le conseil de quartier désire poursuivre ses interventions en renouvelant sa demande de subvention pour l'année 2021-2022 et en y ajoutant des panneaux en forme de silhouette d'enfant dans les endroits stratégiques désignés par le conseil de quartier.          Le projet projeté pour l'été 2022 combinera celui de 2020-2021 et la nouvelle demande de 2021-2022 soit l'achat de panneaux en forme de silhouette d'enfant.          Ainsi, en continuant d'apposer les affiches « Ralentissez » que nous déplacerons encore dans différentes rues et la disposition des nouvelles silhouettes enfantines aux abords des écoles primaires du quartier des Châtels nous sommes persuadés de l'engouement et de la sensibilisation que le tout apportera à notre secteur.</p> <p>Le projet est proposé par Jean-Claude Falardeau et appuyé par Jennifer Vachon.</p>
<p><b><u>21-CA-21</u></b> 2021-11-03</p>	<p><u>Dépôt du projet de sécurité routière 2022</u>          Le conseil de quartier reconduit son projet de sécurité routière financé par le programme de soutien à la mobilisation et déposera une nouvelle demande pour 2022. Pour 2022, il est prévu de diversifier les types d'affiches.</p> <p>Par une proposition de M. Louis Lefebvre, appuyé par Mme Isabelle Chabot, la résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
<p><b><u>21-CA-22</u></b> 2021-11-03</p>	<p><u>Révision de la limite de vitesse sur plusieurs artères</u>          Considérant la récente augmentation de la limite de vitesse dans des rues considérées problématiques au niveau de la vitesse de circulation (boulevard des Cimes, rue de la Volière, rue Miramont, rue d'Avignon, boulevard Couture, rue St-Maurice, rue Pincourt, avenue Becquet), qui était à 30km/h auparavant et qui est maintenant à 40km/h;          Considérant le nombre important de plaintes des citoyens vivant sur ou près de ces rues;          Considérant les maintes activités de sensibilisation qui ont été organisées par le Conseil de quartier Des Châtels au courant de l'été 2021 en réponse à la forte demande citoyenne, le tout dans le cadre de son projet sur la sécurité routière;          Le Conseil de quartier Des Châtels demande une révision de la limite de vitesse sur les artères précédemment énumérées afin qu'elles soient à nouveau de 30km/h.</p> <p>Par une proposition de Mme Jennifer Vachon, appuyée par M. Jean-Claude Falardeau, le point est adopté à l'unanimité.</p>

**Tableau des demandes d'opinion du conseil de quartier**

Aucune demande d'opinion n'a été tenue au conseil de quartier des Châtels en 2021. Toutefois, deux séances d'information sur le bassin de rétention à l'Espace d'innovation Chauveau ont été tenues à la demande du conseil de quartier pendant ses assemblées ordinaires du 5 mai et du 1<sup>er</sup> septembre.

